

# COMMUNAUTE DE COMMUNES THELLOISE

## DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de convocation : 2 mars 2026  
Date de l'affichage : 2 mars 2026  
Nombre de conseillers en exercice : 68  
Nombre de conseillers présents : 44 + 1 suppléé + 7 pouvoirs  
Nombre de conseillers votants : 52

**OBJET : EQUIPEMENT SPORTIF D'INTERET COMMUNAUTAIRE – PISCINE AQUATHELLE – AVENANT N° 3**

Numéro de la Délibération : 100326-DC-42

L'an deux mille vingt-six, le dix mars, à dix-neuf heures, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à Neuilly en Thelle, sous la Présidence de Monsieur Pierre DESLIENS.

**Etaient présents :**

Mmes Dominique MARGERY, Lydia BORDERES, Marie-France SERRA, Doriane FRAYER, Nathalie SABOT, Maud MATHONAT, Viviane AKAKPOVI, Josiane VANDRIESSCHE, Annie BLANQUET, Danielle DEBLIECK, Christelle GAUVIN, Nadia MORIA, Marianne LEMOINE, Caroline BILL, Nathalie GALINDO, Véronique PAUL, Colette DEWEZ.

MM. Pierre DESLIENS, Patrice CREPY, Mickaël DEQUIN, Jean-Jacques DUMORTIER, Francis CHABLE, David LAZARUS, Patrice GOUIN, Marc VIRION, Guillaume NICASTRO, Hubert CABORDEL, Jean-Marie NIGAY, Marc LAMOUREUX, Ludovic GORINE, Pierrick LOZE, Alain ARNOLD, Jean-Louis GOUPIL, Bernard ONCLERCQ, Benoît BIBERON, Alain DEVOOGHT, Thierry DEVILLARD, Bruno CALEIRO, Patrick VONTHRON, Olivier DOUCHET, Daniel VEREECKE, Christophe DURAND, Pascal WAWRIN, Guy LAFOREST.

**Etaient absents :**

Mmes Christine MARIENVAL, Carine LUGEZ, Caroline MARTIN, Michèle BRICHEZ, Françoise TESTART, Christèle MARIN, Angélique ANDRE.

MM. Philippe MARECHAL, Rafaël DA SILVA, Kévin POTET, Alain GUERINET, Gérard PIEUX, Jean-Pierre CHATRON, Sébastien FERNET, Pascal POULET, Charles-Antoine de NOAILLES, Gérard AUGER, Denis JACOB, Robert JOYOT, Philippe ELOY, Gérard CHATIN, Jean VERTADIER, Philippe BOURLETTE.

**Dont suppléé :**

- M. Robert JOYOT par Mme Geneviève DELABY.

**Dont représentés :**

- Mme Isabelle VILAREM par M. Pierre DESLIENS.
- M. Rafaël DA SILVA par M. Marc VIRION.
- M. Alain GUERINET par M. Hubert CABORDEL.
- M. Pascal POULET par M. Daniel VEREECKE.
- M. Philippe ELOY par M. Jean-Jacques DUMORTIER.
- M. Gérard CHATIN par M. Alain ARNOLD.
- Mme Angélique ANDRE par M. Guy LAFOREST.

**Secrétaire de séance** : Mme Caroline BILL, conseillère communautaire de la commune de Neuilly-en-Thelle.

**OBJET : EQUIPEMENT SPORTIF D'INTERET COMMUNAUTAIRE – PISCINE AQUATHELLE – AVENANT N° 3**

**LE CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Vu :**

- Le code général des collectivités territoriales ;
- La délibération n° 121023-DC-99 du 12 octobre 2023 relative à l'approbation du choix du concessionnaire pour la réalisation des travaux de rénovation extension et l'équipement ainsi que sa gestion et son exploitation ;
- Le contrat n° 2023-09 conclu avec la société RECREA relatif à la concession pour la rénovation et l'extension ainsi que pour la gestion et l'exploitation de la piscine Aquathelle ;
- La délibération n° 211124-DC-113 relative à l'avenant 1 de la concession Aquathelle ;
- La délibération n° 260625-DC-64 relative à l'avenant 2 de la concession Aquathelle ;
- L'avis favorable du comité de gestion de la piscine lors de sa réunion du 09 mars 2026 ;
- L'avis favorable de la commission finances en date du 18 février 2026 ;

**Considérant :**

- L'article 39.1 du contrat de concession qui stipule qu'il sera procédé au calcul du coût d'investissement définitif à la date de fixation des taux de financement et que la Contribution Forfaitaire d'Investissement (CFI) sera adaptée en conséquence ;
- La date de fin des travaux fixée au 18 septembre 2025 et la cristallisation du taux réalisée à cette même date lors de la réunion de fixing avec le concédant, le concessionnaire et les financeurs ;
- Qu'il est nécessaire d'ajuster en conséquence le compte d'exploitation prévisionnel (CEP);

**SUR PROPOSITION DU PRESIDENT ET APRES EN AVOIR DELIBERE  
A L'UNANIMITE,**

- **AUTORISER** le Président ou son représentant à signer l'avenant n° 3 au contrat n° 2023-19 conclu avec la société SNC Aquathelle.

*Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,  
Pour extrait certifié conforme,*

Signé électroniquement le 12/03/2026,  
par DESLIENS Pierre, Président.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

060-200067973-20260310-100326-DC-42-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/03/2026  
Affichage : 18/03/2026



**Le secrétaire de séance,**

**Caroline BILL**

**Le Président**

**Pierre DESLIENS**

